



District de Maine et Loire de Football

## COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

### PROCES VERBAL N° 11 – SAISON 2023/2024

Réunion du	Lundi 15 avril 2024
Président	Willy FRESHARD
Présent(s)	Abdelaziz AOUINA, Marc BETHELOT, David GALLOU, Sébastien GUITTIERE, Julien ROBOAM,
Excusés	Henri PIGEAU, Jack GASTINEAU, Jordan GUILLERET, Taoufik JDIRA
Absents	Baptiste JANNIOT

#### 1. Approbation du Procès-verbal

Le PV n° 10 du 25 mars 2024 est approuvé sans remarque particulière.

#### 2. Point sur les Championnats

La commission fait un point sur le championnat.

Point sur le championnat au 15 avril 2024 :

Classement D1 :

- 1<sup>er</sup> : ANGERS LCDF 1 (30 points, – 1 match)
- 2<sup>ème</sup> : TRELAZE FOYER 1 (29 points)
- 3<sup>ème</sup> : LONGUENEE EN ANJOU FC 1 (18 points)

Classement D2 :

- 1<sup>er</sup> : ST BARTHELEMY FOOT 1 (30 points)
- 2<sup>ème</sup> : TRELAZE FOYER 2 (30 points)
- 3<sup>ème</sup> : ANGERS LCDF 2 (24 points)

#### 3. Coupe de l'Anjou Séniors Masculin

Les équipes de ST BARTHELEMY FOOT 1 et de TRELAZE SPORTING 1 se sont qualifiées pour la finale qui se déroulera le mercredi 8 mai 2024 à 16h30 à Trélazé (Salle de la Goducière 1).

#### 4. Organisation des finales du 8 mai 2024 à Trélazé

Présences membres CD Futsal à 08h30 : Abdelaziz AOUINA, Marc BETHELOT, Willy FRESHARD, Jack GASTINEAU, Sébastien GUITTIERE et Henri PIGEAU.

Finale U15 à 10h00 : Marc BETHELOT (délégué)  
Finale U17 à 11h30 : Abdelaziz AOUIA (délégué)  
Finale U18 à 13h00 : Sébastien GUITTIERE (délégué)  
Finale Senior F à 14h30 : Sébastien GUITTIERE (délégué)  
Finale Senior à 16h30 : Marc BETHELOT ou Abdelaziz AOUIA ou Sébastien GUITTIERE (délégué)

## 5. Challenge des équipes réserves de Futsal

Les résultats et classement de la première édition 2023/2024, ont été mis à jour dans l'outil Foot d'Animation et Loisirs (FAL) avec le classement suivant :

- 1<sup>er</sup> : CHOLET RC 2
- 2<sup>ème</sup> : ANGERS LCDP 2
- 3<sup>ème</sup> : TRELAZE FALA 2
- 4<sup>ème</sup> : TILLIERES ARC
- 5<sup>ème</sup> : TRELAZE FOYER 2
- 6<sup>ème</sup> : CHOLET RC 3
- 7<sup>ème</sup> : LONGUENEE EN ANJOU FC 2

Merci à l'ensemble des équipes participantes et félicitations à l'équipe vainqueur : CHOLET RC 2.

Les clubs sont satisfaits de l'organisation. La commission a pris en compte les retours des clubs pour améliorer l'organisation de la saison prochaine.

La commission remercie les clubs de Tillières ARC et de Thouarcé FC pour l'accueil de la deuxième journée du Challenge des équipes réserves de Futsal.

## 6. Points divers

La commission demande aux clubs, aux joueurs et supporters de respecter les bénévoles et dirigeants qui aident au bon fonctionnement des rencontres (arbitre initié, table de marque, chronomètre, ...).

*Prochaine réunion le lundi 10 juin 2024.*

Le Président	Le Secrétaire de séance
M. FRESHARD Willy	M. GALLOU David